



# SAISON 2024/2025 - Modalités de paiement

## Groupes Loisirs

Nous acceptons les règlements par chèques, espèces et carte bleue.

**Pour les règlements en espèces et en CB, la totalité du montant de l'adhésion doit être payée au moment de l'inscription.**

Les chèques doivent être établis à l'ordre du CGymSP.

ADHESION	Montant à régler		
	Cotisation*	Licence	TOTAL
Babygym	180 €	65 €	<b>245 €</b>
Eveil Evolugym	200 €		<b>265€</b>
AccesGym Freestyle Gym Trampoline Gymados Gymadulte	210 €		<b>275€</b>

La licence FFGym est obligatoire pour tous.  
Une licence par adhérent

\*cotisation annuelle pour 1 cours par semaine

### POUR LES REGLEMENTS PAR CHEQUES UNIQUEMENT

**nous récupérons tous les chèques à l'inscription et l'encaissement peut être différé comme suit :**

Paiement en 1 fois	Paiement en 2 fois		Paiement en 3 fois		
	Encaissement 1	Encaissement 2	Encaissement 1	Encaissement 2	Encaissement 3
	<i>Mi-septembre</i>	<i>Mi-octobre</i>	<i>Mi-septembre</i>	<i>Mi-octobre</i>	<i>Mi-novembre</i>
245	125	120	85	80	80
265	135	130	95	90	80
275	140	135	95	90	90

**Le dépôt des chèques se fait entre le 10 et le 15 de chaque mois.**

Les chèques à virgules ne sont pas acceptés ! Merci de vous référer aux montants du tableau.